



20 février 2020

Monsieur Yves Frenette, FCPA, FCA
Vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et responsable de
l'application des règles contractuelles
333, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8J6

Objet : Suite des travaux de réconciliation

Monsieur,

Dans un premier temps, nous tenons à vous mentionner que l'Alliance est satisfaite de l'évolution des travaux de réconciliation faits à ce jour bien qu'ils ne soient pas complétés. Ces travaux effectués avec rigueur, ouverture et respect de l'entente contractuelle, ont permis à ce jour de réconcilier un montant de 70,2M\$.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'écart relatif à la complexité des travaux et au cycle de réalisation, l'Alliance est d'accord à poursuivre la réflexion sur les ajustements à faire sur la livraison 2, le tout dans le respect des modalités de l'entente contractuelle.

Dans ce contexte nous vous proposons l'entente suivante :

Concernant le Lot 10

Suite à l'analyse du « tableau de l'analyse de la valeur des services rendus et du solde à payer au 31 décembre 2019 » que la SAAQ a fourni à l'Alliance le 18 février, 2020, nous reconnaissons les éléments suivants :

- Le coût à plein tarif pour les services rendus par l'Alliance au 31 décembre 2019 est de 52,4M\$.
- Le budget initial disponible pour l'Alliance pour la réalisation de ce Lot était de 29,3M\$.
- Suite aux travaux de réconciliation, la SAAQ a convenu d'ajouter un montant additionnel de 10M\$ ce qui résulte en un nouveau budget de 39,3M\$ pour l'Alliance.
- Il reste donc un écart à combler de 13,1M\$.

Pour combler cet écart, l'Alliance vous propose le règlement suivant :

- La SAAQ :
 - Prendre la somme de 13,1M\$ dans la portion de l'Alliance du montant estimé de 14,4M\$ dans l'écart à réconcilier pour « l'utilisation des ressources locales au lieu de off-shore pour la réalisation des travaux de conversion et de sécurité » et l'ajouter au budget du Lot 10. Ceci amènera le budget du Lot 10 à 52,4M\$;
 - Fermer le Lot 10 en date du 31 décembre 2019 sans l'utilisation de la contingence et sans partage de risque et payer toutes les sommes dues à l'Alliance pour le Lot 10;
 - Ouvrir un Lot temporaire pour couvrir les services de l'Alliance entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2020 et y assigner un budget de 33M\$. Comme les travaux réalisés dans ce Lot produiront des actifs informationnels constituant de la valeur pour la SAAQ, les services de l'Alliance seront facturés en T&M et le modèle de partage de risque ne s'appliquera pas. De plus, le partage de risque demeurera suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau séquençement soit établi et que l'exercice de replanification soit complété et approuvé par l'Alliance et la SAAQ;
 - La SAAQ et l'Alliance conviennent d'utiliser ce nouveau budget pour la production d'actifs informationnels récupérables et prioritaires au nouveau séquençement de livraison.
- L'Alliance :
 - Continuer à réaliser les travaux de conversion et de sécurité avec le taux moyen du contrat comme il a été fait en 2019 et ce jusqu'à concurrence de 13,1M\$.
 - En plus des investissements de l'ordre de 5M\$ faits à ce jour par l'Alliance pour aider au redressement du projet, celle-ci s'engage à fournir des services de spécialistes pour supporter le développement de nouveaux scénarios. L'Alliance évalue cette contribution à un maximum de 2,5M\$.

Concernant le lot 8

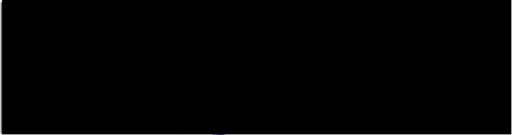
Il y a également un différend à régler pour le Lot 8. En effet, le budget total du Lot 8 a été dépassé de 1,91M\$. À la fin décembre 2019, la SAAQ avait dépensé la somme de 7,2M\$ sur un budget de 4,8M\$ pour réaliser sa partie des travaux, soit un dépassement de 2,4M\$.

De son côté, l'Alliance avait dépensé pour 9,7M\$ sur un budget de 10,2M\$, soit une somme de 500,000\$ inférieure au budget. Comme le dépassement est principalement dû au manque de connaissances d'affaires par les ressources de la SAAQ, l'Alliance propose de régler le différend du Lot 8 en utilisant le 1,91M\$ de la portion SAAQ du montant estimé dans l'écart à réconcilier « la complexité des travaux : règles d'affaires », et de transférer cette somme dans le budget du Lot 8, de fermer le Lot 8 sans utilisation de la contingence et sans partage de risque et de payer toutes les sommes dues du Lot 8 à l'Alliance.

Production des DAPs

L'Alliance demande à ce que toutes les DAPs supportant le 70.2M\$ soient produites, signées et remises à l'Alliance au plus tard le 27 février 2020.

Cordialement



Michel Dumas
Vice-président, Région de Québec
2700, boulevard Laurier
Édifice Champlain, bureau 4000
Québec (Québec) G1V 4K5

c.c. Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

M. Claude Guay, directeur général – services d'affaires mondiaux IBM Canada